

LINOSSIER OPTIQUE SURDITE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 350.000 EUROS
37 BIS PLACE DU BREUIL – 43000 LE PUY EN VELAY
N° RCS : LE PUY EN VELAY 309.047.512



RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2007

Mesdames, Messieurs,

Je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire en raison de la démission du commissaire aux comptes de notre société pour cause de départ en retraite

Je vous rappelle que le commissaire aux comptes titulaire de notre société est Monsieur Jean-Louis EXBRAYAT, le commissaire aux comptes suppléant étant la SA SEGECO.

Je vous rappelle également que les mandats de ces commissaires aux comptes expirent à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2009.

Or Monsieur Jean-Louis EXBRAYAT désirant faire valoir ses droits à la retraite, a informé notre société de sa volonté de démissionner de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire à la date du 30 juin 2007.

En conséquence de la démission du commissaire aux comptes titulaire, le commissaire aux comptes suppléant, la SA SEGECO, devient titulaire pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes clos en 2009, et il convient de nommer un nouveau commissaire aux comptes suppléant pour la même durée.

Je vous propose de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean-Loup ROGE, en remplacement de la SA SEGECO qui devient commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes clos en 2009.

J'espère que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Insee : 309.047.512.

Sté

LINOSSIER OPTIQUE SURDITE

N° Rc : 1977B00002

Michel LINOSSIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Linoossier", with a long horizontal stroke at the bottom.

**LINOSSIER OPTIQUE SURDITE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 350.000 EUROS
37 BIS PLACE DU BREUIL – 43000 LE PUY EN VELAY
RCS LE PUY EN VELAY 309.047.512**



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2007**

L'an deux mille sept, le 30 juin à 20 heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Jean-Louis EXBRAYAT, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est présent.

Michel LINOSSIER préside la séance en sa qualité de président de la société.

Pierre-Franck LINOSSIER, en sa qualité de gérant de la SARL « L.P.F INVESTISSEMENT », est appelé comme scrutateur.

Laurent LINOSSIER est choisi comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents possèdent 5530 actions, soit la totalité des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée, et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- démission du commissaire aux comptes titulaire et nomination du commissaire aux comptes suppléant en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant.

Le président donne lecture de son rapport, puis ouvre la discussion.

Une discussion s'installe, puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour:

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Louis EXBRAYAT de son mandat de commissaire aux comptes titulaire à compter de ce jour, et nomme en remplacement la SA SEGECO en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

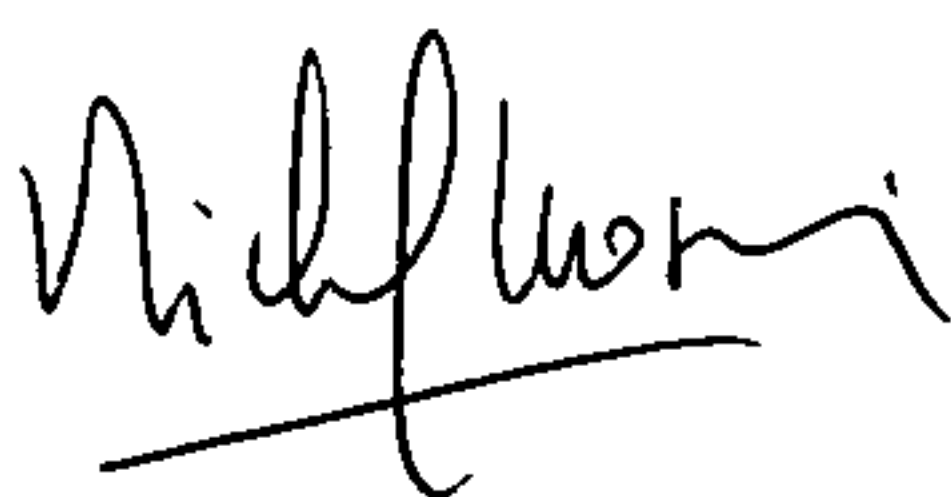
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la SA SEGECO qui devient commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jean-Loup ROGE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

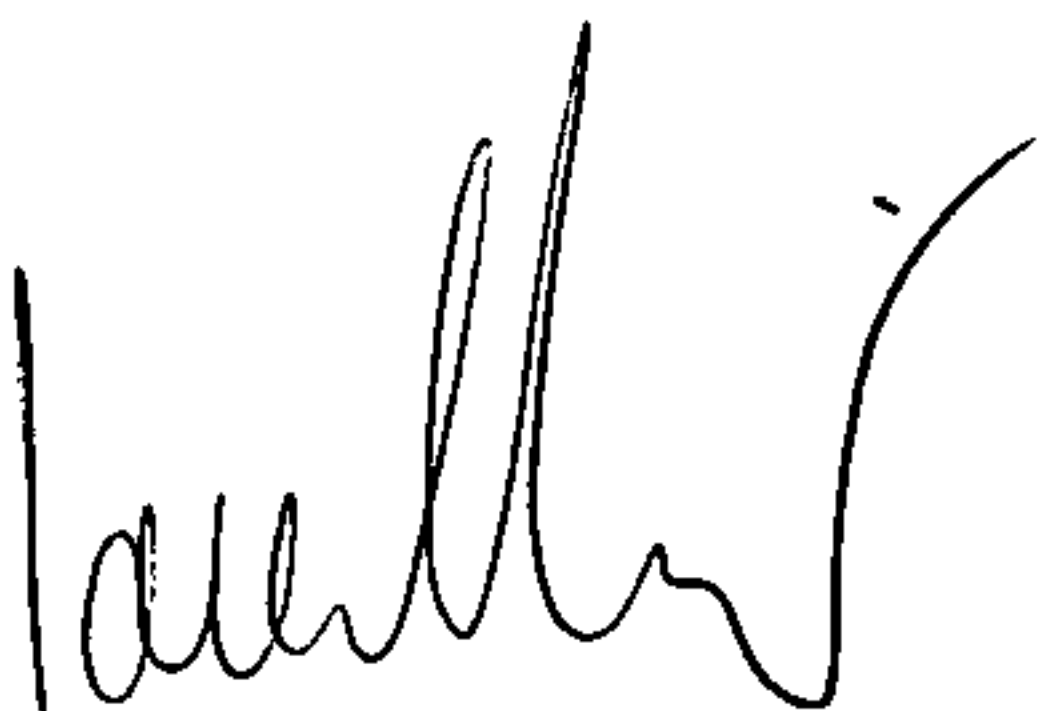
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Michel LINOSSIER
Président de la société

SARL L.P.F INVESTISSEMENT
Scrutateur



Laurent LINOSSIER
Secrétaire

